HABILITATION MÉCANIQUE ME MANŒUVRE

OBJECTIF(S)

Permettre aux salariés d'exécuter en sécurité des opérations sur des installations et équipements mécaniques dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510.

S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les situations propres à leurs établissements.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Personnel d'exploitation ou d'entretien non-mécanicien appelé à effectuer des opérations spécifiques de manœuvre sur des ouvrages mécaniques.

Ce personnel a reçu préalablement une formation interne en mécanique adaptée aux opérations qui lui sont confiées.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

DURÉE

Durée : 10 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 12 stagiaires.

PROGRAMME

Notions élémentaires en mécanique :

- Qu'est-ce qu'un risque causé par un danger mécanique ?
- Les énergies cinétique, potentielle et thermodynamique ainsi que leur mesure.

Le courant électrique, les risques mécaniques et le corps humain :

- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- Les différentes façons de s'électriser et de se blesser.
- Les risques liés aux dangers mécaniques.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir du danger.
- Les mesures de prévention à prendre lors de l'exécution de tâches qui incombent normalement à l'intéressé.
- Matériel de protection individuel et collectif : identifier, vérifier, utiliser.

- Evolution de la réglementation en mécanique.

Travaux d'ordre mécanique :

- Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux.
- Analyse générale des règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510 et dans le Règlement Intérieur de l'entreprise.

Appareillage de sectionnement, commande et protection :

- Rôle et manipulation - Notions de surcharge/surpression/dépression.

Opérations sur tout ou partie d'un ouvrage mécanique :

- Opérations hors mouvement / condamnation.
- Rôles des intervenants (chargé de consignation, de travaux, d'interventions, exécutants …).
- Consignes et documents écrits.
- Application sur une installation type (maquette pédagogique).
- La distribution mécanique, le matériel mécanique.
- Les Équipements de Protection Individuelle (EPI) et Collective (EPC).

Incidents et accidents sur les ouvrages électriques et mécaniques :

- Dispositions à prendre en cas d'accident sur les équipements électriques et mécaniques.
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique et mécanique : incendie/explosion/fuite sur les ouvrages électriques et mécaniques.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Cours et test théorique en salle.

Pratique en salle et/ou sur les machines de l'entreprise.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un formateur pour 10 stagiaires.

Diaporama.

Matériel spécifique :

Maquette pédagogique.

Système de balisage.

Système de condamnateur mécanique.

Documents écrits applicables lors de travaux mécaniques.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

Évaluation des acquis par un test théorique et pratique.

À l'issue des tests théoriques et pratiques, un avis et un titre d'habilitation prérédigé sont adressés à l'employeur.

Périodicité de recyclage préconisée selon la norme NF C 18-510 : 3 ans.

Selon l'évolution des besoins par l'entreprise, le recyclage peut être à l'appréciation de celle-ci.

CONSIGNES PARTICULIÈRES